



Suite à l'annonce faite par le président de la République mercredi 28 octobre 2020 d'un deuxième confinement, le directoire de chirurgie plastique a souhaité faire part de son point de vue unitaire quant à la poursuite de nos activités durant ce mois de novembre.

Le premier confinement était total, il a été demandé par les ARS de suspendre la plupart de nos activités de consultations et opératoires, ce que nous avons fait. La levée du confinement a permis aux patients de bénéficier à nouveau de soins, avec un retour à une activité normale pendant seulement quatre mois, mais avec un retard de deux mois non encore rattrapé pour certaines de nos activités, retard non négligeable en terme de qualité des soins.

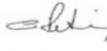
Lors de ce nouveau confinement, la volonté du gouvernement est de maintenir les cabinets médicaux ouverts et de poursuivre toute l'activité médicale.

Les chirurgiens plasticiens vont assurer la permanence et la continuité des soins, leurs cabinets médicaux resteront ouverts et ils assureront tous les soins habituels, il n'y aura aucune discrimination, aucune sélection par patients ou par pathologie, ceci dans le respect des gestes barrières comme ils le font depuis le mois de mai.

Pour l'activité opératoire, que l'activité soit réalisée en établissement public ou privé, seul le rapport bénéfice/risque pour le patient guidera nos choix et nos priorités thérapeutiques. La programmation opératoire sera faite en accord avec les consignes données par les établissements de santé et plus particulièrement avec les conseils de bloc.

Conscients de la recrudescence de l'épidémie en France, et de la nécessité de soigner les patients atteints de formes graves de covid dans des conditions sanitaires optimales, les chirurgiens plasticiens s'engagent à organiser leur activité opératoire de manière à libérer rapidement des lits et du personnel en cas de besoin. Pour cela la programmation opératoire, pour le mois à venir, permettra une réversibilité rapide de l'occupation des lits qui pourront être libérés sous 48h maximum.

Nos interlocuteurs privilégiés restent les établissements de santé au sein desquels notre activité y est reconnue, et indispensable, au même titre que toutes les autres spécialités. Il ne saurait être acceptée une discrimination quelconque envers notre spécialité de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, car ce sont nos patients qui en seraient les victimes immédiates.

<b>J. SABOYE</b> <i>Secrétaire général</i> 	<b>M. ROUIF</b> <i>Secrétaire général</i> 	<b>R. ABS</b> <i>Président</i> 	<b>V. DUQUENNOY MARTINOT</b> <i>Présidente</i> 	<b>du CNU C. BRUANT RODIER</b> <i>Présidente</i> 	<b>J.F. DELAHAYE</b> <i>Gestionnaire</i> 
<b>W. HU</b> <i>Président</i> 	<b>T. VAN HEMELRYCK</b> <i>Président</i> 	<b>C. BERGERET GALLEY</b> <i>Secrétaire générale</i> 	<b>E. ARNAUD</b> <i>Secrétaire général</i> 		<b>S. GARSON</b> <i>Président</i> 

CNP de Cpre 22 Rue Madiraa 92400 Courbevoie France

## Rejoignez le "Plastiweb" du SNCPRE sur Facebook !

Un groupe **Plastiweb** sur Facebook a été créé pour discuter et échanger entre membres. Ce groupe est secret, donc inaccessible par les utilisateurs. Vous avez un compte Facebook : [envoyez une demande d'ami à SNCPRE](#). Ensuite, vous serez ajouté au [groupe Plastiweb](#) (en cliquant sur le lien, si vous n'êtes pas membre, Facebook vous orientera sur une page d'erreur).

[sncpre.org](https://sncpre.org)

### Conseil d'Administration SNCPRE 2019/2021

#### **R. ABS, Président**

C. DESOUCHES, Vice-Président

#### **C. BERGERET-GALLEY, Secrétaire Générale**

JB. ANDREOLETTI, Secrétaire Général adjoint

#### **A. LOUAFI, Trésorier**

R. LAVOCAT, Trésorier adjoint

S. GARSON, Past Président, administrateur

B. ALFANDARI, administrateur

V. HUNSINGER, administrateur

T. SORIN, administrateur

Cet email a été envoyé à [sncpre@gmail.com](mailto:sncpre@gmail.com), [cliquez ici pour vous désabonner](#).

22 Rue Madiraa 92400 Courbevoie

LD. 07 67 14 73 37 / @ [plastiweb@sncpre.org](https://www.facebook.com/plastiweb@sncpre.org)